

DETACHEMENT ET COTISATIONS

Références :

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat, articles 45 bis et 46 ;
- Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, articles 64 et 65 ;
- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, article 53 ;
- Décret n° 60-58 du 11 janvier 1960 relatif au régime de sécurité sociale des agents permanents des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial, art. 1^{er} et 2 ;
- Décret n° 2007-173 du 7 février 2007 modifié relatif à la CNRACL, article 6.

Employeur d'origine	Employeur d'accueil	Cas de détachement	Sécurité sociale	Régime Retraite	
				Affiliation	Retenue pour pension
FPT Emploi d'origine CNRACL ≥ 28h	FPT Emploi d'accueil CNRACL ≥ 28h	Stage ou emploi fonctionnel	Spécial	CNRACL	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement par la collectivité d'accueil
FPT Emploi d'origine IRCANTEC <28h	FPT Emploi d'accueil IRCANTEC <28h	Stage ou emploi fonctionnel	Général	IRCANTEC	Calcul sur traitement emploi d'origine Versement par la collectivité d'origine et remboursement par collectivité d'accueil
FPT Emploi d'origine CNRACL ≥ 28h	FPT Emploi d'accueil IRCANTEC <28h	Stage ou emploi fonctionnel	Général	CNRACL	Calcul sur traitement emploi d'origine Versement par la collectivité d'origine et remboursement par collectivité d'accueil
FPT Emploi d'origine CNRACL ≥ 28h	Secteur privé	Emploi de droit privé	Général	CNRACL	Calcul sur emploi d'origine Versement par la collectivité d'origine et remboursement par employeur d'accueil
FPT Emploi d'origine IRCANTEC <28h	Secteur privé	Emploi de droit privé	Général	IRCANTEC	Calcul sur emploi d'origine Versement par la collectivité d'origine et remboursement par collectivité d'accueil
FPT Emploi d'origine CNRACL ≥ 28h	FPE	Stage ou emploi statutaire	Spécial	CNRACL	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement par employeur d'accueil
FPT Emploi d'origine IRCANTEC <28h	FPE	Stage ou emploi statutaire	Régime de l'emploi de détachement	IRCANTEC	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement par employeur d'accueil
FPT Emploi d'origine CNRACL ≥ 28h	FPH	Stage ou emploi statutaire	Régime de l'emploi de détachement	CNRACL	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement par employeur d'accueil
FPT Emploi d'origine IRCANTEC <28h	FPH	Stage ou emploi statutaire	Régime de l'emploi de détachement	IRCANTEC	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement par employeur d'accueil

Employeur d'origine	Employeur d'accueil	Conditions du détachement	Sécurité sociale	Régime Retraite	
				Affiliation	Retenue pour pension
FPT Emploi d'origine CNRACL ≥ 28h	FPH	Emploi non titulaire	Régime de l'emploi de détachement	CNRACL	Calcul sur emploi d'origine Versement par la collectivité d'origine et remboursement par employeur d'accueil
FPT Emploi d'origine IRCANTEC <28h	FPH	Emploi non titulaire	Régime de l'emploi de détachement	IRCANTEC	Calcul sur emploi d'origine Versement par la collectivité d'origine et remboursement par employeur d'accueil
FPH	FPT Emploi d'accueil CNRACL ≥ 28h	Stage ou emploi statutaire	Spécial	Affiliation régime FPH initial	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement CNRACL par employeur d'accueil
FPH	FPT Emploi d'accueil IRCANTEC <28h	Stage ou emploi statutaire ou emploi non titulaire	Général	Affiliation régime FPH initial	Calcul sur emploi d'origine Versement par la collectivité d'origine et remboursement par employeur d'accueil
FPE	FPT Emploi d'accueil CNRACL ≥ 28h	Stage	Spécial	Affiliation régime FPE initial	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement Caisse des pensions civiles et militaires par employeur d'accueil
FPE	FPT Emploi d'accueil CNRACL ≥ 28h	Emploi statutaire	Spécial	Affiliation régime FPE initial	Calcul sur traitement emploi d'accueil Versement Caisse des pensions civiles et militaires par employeur d'accueil
FPE	FPT Emploi d'accueil IRCANTEC <28h	Stage ou emploi statutaire ou emploi non titulaire	Général	Affiliation régime FPE initial	Calcul sur emploi d'origine Versement Caisse des pensions civiles et militaires par employeur d'origine et remboursement par employeur d'accueil

FPT → fonction publique territoriale

FPE → fonction publique d'Etat

FPH → fonction publique hospitalière